

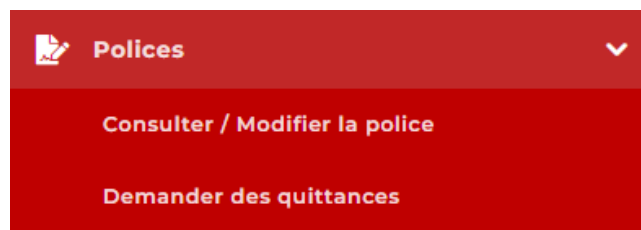
EUREKA 2 nouvelles fonctionnalités

Euromex continue de travailler à l'amélioration des capacités numériques pour les courtiers. Nous franchissons à nouveau une étape importante en élargissant les possibilités de notre application de courtage Eureka. Au début de cette année, nous avons déjà rendu possible la création d'avenants sans impact sur les primes, ce que l'on appelle les changements administratifs. Aujourd'hui, nous lançons **deux nouvelles fonctionnalités importantes**.

Création des avenants via Eureka

A partir d'aujourd'hui, vous pouvez également utiliser Eureka pour effectuer des avenants autres que des changements administratifs (par exemple, ajouter des risques, mettre à jour une police, etc.) Il suffit d'appeler la police via le menu « Consulter/modifier la police » et de choisir « autres changements ».

Demander une suspension, une annulation ou une résiliation ? Désormais, vous pouvez également le faire via Eureka en appuyant sur l'icône du menu à droite et en sélectionnant l'option appropriée. Parfois, il n'est pas possible de rédiger soi-même un avenant, par exemple lorsqu'un risque entrepreneur est assuré dans la police. Dans ce cas, contactez votre gestionnaire de police.



 CHANGEMENT ADMINISTRATIF 

 AUTRES
CHANGEMENTS



Conversion de l'ancien portefeuille « Entrepreneur sur Mesure »

La 2^{ème} nouveauté concerne la section Portefeuille. Il était déjà possible de demander à Euromex un aperçu de votre portefeuille et de l'exporter au format Excel si nécessaire. Aujourd'hui, nous proposons des listes spécifiques pour le suivi des actions en cours.

La première liste que nous lançons aujourd'hui est un aperçu de vos **polices « Entrepreneur sur Mesure »**.

Depuis 2022, nous avons une offre renouvelée Protection juridique pour Entrepreneurs à savoir « Entrepreneur 360° ». Cette offre renouvelée contient un certain nombre de points forts tels que :

- Augmentation des limites d'intervention ;
- La couverture automatique des sièges d'exploitation de l'entreprise en Belgique ;
- La garantie « Droit social gérant indépendant » ;
- La garantie « Conseil Euromex » ;
- La garantie « Frais de recouvrement pour les factures B2B non contestées ».

Il est important de passer des polices actuelles à l'offre renouvelée.

En effet, en cas de sinistre, les conditions les plus récentes ne sont pas automatiquement appliquées. L'ancienne offre « Entrepreneur sur Mesure » n'est également plus commercialisée et disparaîtra complètement dans un avenir proche.

Si votre portefeuille comprend d'anciennes polices « Entrepreneur sur mesure », vous avez déjà été contacté à ce sujet cette année par votre accountmanager ou directement par Euromex. Si tel n'est pas le cas, cela se fera de toute façon dans le courant de l'année.

Nous discuterons alors avec vous de la meilleure façon de convertir le portefeuille existant et vous assisterons dans ce processus de conversion.

Dans ce contexte, nous avons pensé qu'il serait utile d'avoir également un aperçu du portefeuille « Entrepreneur sur Mesure » dans Eureka. Vous pourrez ainsi suivre facilement l'évolution de cette conversion.

Vous trouverez la liste en choisissant « Portefeuille listes fixes ».

Vous remarquerez que dans la dernière colonne de cette liste, il y a deux mentions différentes.

- Soit il est indiqué que la police sera automatiquement transformée.
- Soit il est indiqué qu'il est préférable de revoir la police avec votre client.



Qu'est-ce que cela signifie exactement ?

La campagne de conversion a commencé fin 2022, elle dure donc depuis un an. Jusqu'à présent, la conversion s'effectue manuellement, en concertation avec vous, les courtiers.

En 2024 (date limite décembre 2023), nous commencerons toutefois à convertir **automatiquement** à l'échéance les anciennes polices pour lesquelles il existe un nouveau produit similaire. Il s'agit des polices marquées « conversion automatique » dans la liste.

En voici un aperçu :

ANCIEN PRODUIT	NOUVEAU PRODUIT
F00102011 Entrepreneur	FOND092022 Entrepreneur
F00102011J Entrepreneur + Droit fiscal	FONDF092022 Entrepreneur + Droit fiscal
FOMW102011 Entrepreneur sur mesure module travailleurs	FONDA092022 Entrepreneur + Droit du travail et droit social du personnel
FOMW102011J Entrepreneur sur mesure module travailleurs + Droit fiscal	FONDAF092022 Entrepreneur + Droit du travail et droit social du personnel + Droit fiscal
FOMX102011 Entrepreneur sur mesure Tous les modules	FONDARA092022 Entrepreneur All-risk + Droit du travail et droit social du personnel
FOMX102011J Entrepreneur sur mesure Tous les modules + Droit fiscal	FONDARAF092022 Entrepreneur All-risk + Droit du travail et droit social du personnel + Droit fiscal
FOMX102011 Entrepreneur sur mesure Tous les modules 1 personne active	FONDAR092022 Entrepreneur All-risk
FOMX102011J Entrepreneur sur mesure Tous les modules 1 personne active + Droit fiscal	FONDARF092022 Entrepreneur All-risk + Droit fiscal

Toutes les polices du portefeuille « Entrepreneur sur Mesure » ne sont pas éligibles à une conversion automatique ultérieure. S'il n'y a **pas de produit similaire approprié**, nous ne pouvons pas proposer de

conversion automatique. Il s'agit des polices « à examiner en vue d'une conversion ». Nous vous contacterons encore en 2024 spécifiquement pour la conversion manuelle de ces polices.

Entre-temps, vous pouvez utiliser votre liste dans Eureka pour suivre l'état de votre portefeuille et planifier des entretiens avec vos clients.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter votre accountmanager.

Cordialement

Pieter Vandebussche
administrateur délégué



Des juristes qui **écoutent**. Et **agissent**.

Generaal Lemanstraat 82-92 | B-2600 Berchem | T +32 3 451 44 00
Rue E. Francqui 1 | B-1435 Mont-Saint-Guibert | T +32 10 80 01 60

